



CONSULTATIONS MÉDICALES

COUR

*DANS la cause d'entre CATHERINE LAFONT, D'APPEL
intimée, et GILBERT LAFONT, appelant. DERIOM.*

L E CONSEIL SOUSSIGNÉ, consulté sur la question de savoir si l'enfant de Catherine Lafont étoit mort ou en vie au moment de sa naissance;

Ne pouvant établir son opinion sur une question aussi délicate, que sur les diverses déclarations qui se trouvent dans l'enquête, pense, après avoir mûrement réfléchi sur ce qui a été dit par les différens témoins, que l'enfant susdit étoit vivant au moment qu'il est venu au monde.

Les motifs sur lesquels le soussigné établit son jugement à cet égard, sont,

- 1°. Les mouvemens des bras, répétés trois ou quatre fois;
- 2°. Les battemens du cœur, observés plusieurs fois;
- 3°. Les mouvemens du visage, après l'application des spiritueux;
- 4°. Plusieurs soupirs : d'abord un gros soupir observé par la sage-femme; les autres remarqués postérieurement au premier, par Claire Gilet.

Or, il paroît impossible de ne pas reconnoître la vitalité dans des phénomènes semblables.

Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, de jeter les yeux sur les ouvrages de médecine légale et sur ceux de physiologie. Il y a plus; l'enfant n'eût-il donné aucun signe de vie, eût-il présenté même tous les signes de mort, tels que la froideur, l'immobilité, le défaut de respiration, la roideur des membres, etc. etc., on ne pourroit pas pour cela *affirmer* qu'il n'étoit pas viable, puisque les traités d'accouchemens nous disent, et l'expérience l'a appris à ceux qui se livrent à cet art, qu'on en a rappelé plusieurs à la vie, quoiqu'ils fussent dans un état de mort apparente. Eh! combien ont été précipités au tombeau, qui eussent vécu, si on eût employé à leur égard les secours que prescrivent en pareil cas la physiologie et la médecine!

Mais si on n'eût pas pu affirmer la mort de l'enfant de Catherine Lafont, lors même qu'il en auroit présenté tous les indices, hors la putréfaction caractérisée par le détachement de l'épiderme (d'après les écrits de Celse, Zachias, Lancisi, Heister, Winslow, Bruhier, surtout ceux de Louis et de Portal), à plus forte raison est-on admissible à regarder comme vivant un enfant chez lequel, malgré la longueur de l'accouchement, peut-être même malgré les mauvaises manœuvres de l'accoucheuse, on a observé après sa naissance, qui a été très-pénible; chez lequel, disons-nous, on a observé les phénomènes de la circulation, de la respiration et de la sensibilité, qui sont tous les attributs de la vie.

On auroit désiré sans doute entendre les cris de l'enfant : ce signe de vie eût frappé tous les assistans, et eût porté la conviction dans tous les esprits. Mais on ne fait pas attention qu'il n'y a rien de si commun que de voir des enfans, surtout s'ils se présentent par les pieds, venir au monde sans crier : il n'est aucun accoucheur un peu praticien qui n'ait été témoin de ce fait. Mais ne doit-on pas regarder comme des cris imparfaits les divers soupirs de l'enfant, surtout si on a égard à sa foiblesse?

La respiration se compose de deux ordres de fonctions; l'une par laquelle l'air entre dans la poitrine, et distend plus ou moins les poumons : on l'appelle inspiration; l'autre, par laquelle l'air

est chassé de la poitrine, et se nomme expiration. Le soupir s'exerce au moyen de cette dernière. Mais comme la sortie de l'air suppose son introduction, il faut nécessairement en conclure que l'enfant chez lequel on l'a observé a respiré, et par conséquent qu'il a vécu.

Tous les gens de l'art savent que l'enfant ne respire pas, tant qu'il est dans le sein de sa mère, et que la circulation est toute différente alors de ce qu'elle sera quand une fois il est au monde.

Comme il n'est pas possible d'attribuer les mouvemens de la face au galvanisme, qui n'a point été employé à l'égard de l'enfant Lafont, le soussigné ne s'attachera pas à réfuter une pareille idée.

Il y a lieu d'être surpris qu'on ait pu arguer de la mort de l'enfant, sous prétexte qu'il n'a présenté que les phénomènes de la vie organique, et nullement ceux de la vie animale. Le savant Bichat, qui a admis ces deux vies, dans son immortel ouvrage sur la vie et la mort, n'a reconnu la plénitude de ces deux vies que chez l'adulte. En effet, la vie animale étant destinée, d'après l'auteur, à établir des rapports entre l'individu et ses semblables, « entre lui et les objets voisins, à marier son existence à celle de » tous les autres êtres, à sentir et percevoir ce qui l'entoure, à » réfléchir ses sensations, à se mouvoir volontairement d'après » leur influence, etc., » ne peut être l'apanage de l'enfant au moment de sa naissance, quelque viable et bien portant qu'on le suppose. Il est, dans les premiers temps de sa vie, totalement réduit à la vie organique. D'ailleurs, pour nous servir encore des expressions de Bichat, « chacune des deux vies se compo- » sant de deux ordres de fonctions, le premier ordre, dans la » vie animale, s'établit de l'extérieur du corps vers le cerveau, » et le second, de cet organe vers ceux de la locomotion et de » la voix. L'impression des objets affecte successivement les sens, » les nerfs et le cerveau : les premiers reçoivent, les seconds » transmettent, le dernier perçoit cette impression, qui, étant » ainsi reçue, transmise et perçue, constitue nos sensations. »

Bichat, p. 3.

Pag. 5.

Or, qui ne voit que les attributs de cette vie ne peuvent point convenir à un enfant, surtout dans les premiers momens de sa naissance?

Délibéré à Clermont, le 8 janvier 1806.

BAYARD, *Doct. Méd.*

LE SOUSSIGNÉ, d'après la très-grande majorité des dépositions, pense aussi que l'enfant est né vivant. Le seul mouvement du cœur, qu'on dit avoir observé, suffit pour être de l'avis de M. Bayard.

RAYMOND, *chirurgien.*

LE SOUSSIGNÉ, docteur en médecine, après avoir lu les mémoires, et d'après les dépositions y contenues, estime que l'enfant est né vivant. La vie est la faculté qu'a un corps organique vivant d'être affecté par les puissances du dehors, et de réagir. Cette réaction a eu lieu, parce qu'il est prouvé par les dépositions, 1°. que des mouvemens ont été remarqués dans le visage; 2°. qu'il y a eu mouvement des bras; 3°. cela est prouvé encore par la respiration; 4°. enfin, par les mouvemens du cœur. Les *stimulus* ont donc produit dans ce petit corps organique une réaction sur les puissances du dehors, dont le résultat a été la vie.

A Clermont-Ferrand, ce 9 janvier 1806.

DOULCET, *Doct. Méd.*